«Les entreprises françaises doivent affronter leur passé négrier» (Edito du Monde)

08/08/2020 à 20h52



Editorial du Monde sur le "passé négrier" des entreprises françaises.

La France, comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Portugal, comptent parmi les principaux Etats européens à avoir pratiqué le commerce triangulaire. […] Un large volet de cette réalité reste pourtant occulté : le passé négrier de certaines entreprises. Qui sait que l'assureur Axa compte, parmi ses lointains ancêtres, une compagnie créée en 1816 grâce à une fortune tirée de plantations de canne à sucre peuplées d'esclaves ? Que des barriques de cognac Hennessy auraient pu être échangées contre des esclaves africains ? En enquêtant, Le Monde a débusqué plusieurs exemples de sociétés autrefois impliquées, plus ou moins directement, dans la traite négrière ou dont la prospérité repose sur la perception des indemnisations financières versées par l'Etat français aux propriétaires d'esclaves après l'abolition. […]

Au Royaume-Uni, ces faits sont largement connus. […]Les banques Barclays et HSBC, ou la compagnie d'assurances Lloyd's, ont reconnu récemment qu'une partie de leurs fondateurs ou ex-administrateurs avaient bénéficié de la

traite des Noirs. **Elles ont présenté des excuses au public et se sont engagées à promouvoir la diversité.** […]

Incalculable en raison du temps, l’indemnisation individuelle des descendants d’esclaves doit être remplacée par une réparation de la connaissance, qui suppose elle aussi des budgets. […]